

**Vœu soumis au vote du Comité Technique Académique
de l'académie de Nancy-Metz, 12 janvier 2022
Voté à l'unanimité des organisations syndicales**

Les représentants des personnels au comité technique académique de Nancy-Metz dénoncent les conditions de préparation de la rentrée 2022.

Dans le premier degré, aucun poste d'enseignant titulaire supplémentaire n'est prévu pour créer des postes de remplaçants et de maîtres spécialisés rendus encore plus nécessaires en ce temps de crise. Dans les collèges et lycées, 29 emplois d'enseignants sont supprimés. Enfin, 16 emplois de personnels administratifs (9 dans les établissements et 7 dans les services déconcentrés de la région académique Grand-Est) sont supprimés.

Le ministère ose pourtant prétendre que l'académie disposerait de davantage de moyens d'enseignement du fait de l'affectation des enseignants-stagiaires à temps plein dès leur réussite au concours. Cette manœuvre est insupportable : elle revient à faire supporter aux entrants dans le métier les conséquences du refus de créer les postes nécessaires !

Les représentants des personnels au CTA demandent l'annulation de cette disposition et le rétablissement d'un mi-temps de formation initiale en INSPE pour les stagiaires.

Donner à l'École les moyens de fonctionner est indispensable, cela passe par un plan pluriannuel de création massive d'emplois dans tous les métiers de l'éducation ; par un recrutement immédiat de personnels de toutes catégories pour pallier les insuffisances criantes exacerbées par la situation sanitaire ainsi que par une augmentation significative des rémunérations, élément indispensable pour restaurer l'attractivité de nos métiers.